



## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>40057</b>	<b>De Mme Sandra Boëlle ( Les Républicains - Paris )</b>	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Travail, emploi et insertion		<b>Ministère attributaire</b> > Travail, plein emploi et insertion
<b>Rubrique</b> > chômage	<b>Tête d'analyse</b> > Augmentation du nombre de chercheurs d'emploi	<b>Analyse</b> > Augmentation du nombre de chercheurs d'emploi.
Question publiée au JO le : <b>13/07/2021</b> Date de changement d'attribution : <b>21/05/2022</b> Date de signalement : <b>28/09/2021</b> Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Sandra Boëlle attire l'attention de Mme la ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion sur le nombre des chercheurs d'emploi. En effet, sur les 2,8 millions de personnes recherchant un emploi en 2020, 77 % ont moins de 44 ans, c'est près de 10 % de plus qu'en 2019. L'âge moyen de cette catégorie de la population passe ainsi de 36 à 33 ans au 3ème trimestre 2020, et les jeunes de moins de 30 ans au nombre de 1,6 million représentaient 28 % des sans emploi inscrits à Pôle emploi. On constate également que les périodes de chômage durent plus longtemps, en 2020, 33 % des demandeurs d'emploi étaient inscrits à Pôle emploi depuis plus de deux ans alors que cette part s'établissait à 31 % en 2019. Ces chiffres alarmants mettent également en avant les conséquences du chômage sur la santé des demandeurs d'emploi depuis le début de la pandémie. En effet, près de 20 % des demandeurs d'emploi rapportent que leur état de santé s'est dégradé de manière générale, contre 13 % des personnes ayant un emploi. En conséquence, elle le prie de bien vouloir lui préciser les dispositions que le Gouvernement va mettre en œuvre afin de préserver la santé des Français et plus précisément celle des personnes fragilisées par la perte de leur emploi. Elle lui demande également comment il compte relancer l'économie afin de diminuer le nombre des demandeurs d'emploi.